

PUBLICATION du 11 mai 2017

DORSAL va procéder à des travaux et construire un réseau de communications électroniques sur la commune de **Flayat** (code postal 23260 code INSEE 23081) et la commune de **Saint Merd la Breuille** (code postal 23100 code INSEE 23221).

Le réseau sera créé le long de la RD18. Il aura une longueur de 4.077 km en 1 tronçon en tranchée mécanisée.

Coordonnées Lambert 93 de l'origine X : 652006 – Y : 6517081 et de destination X : 655621 - Y : 6516268.

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée mécanisée conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009 (art L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques), et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître auprès de DORSAL, dans un **délai de six semaines à compter de la date de la présente publication**, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse à l'issue du délai précisé ci-dessus, DORSAL procédera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte DORSAL
27, boulevard de la Corderie - Bâtiment D
87031 LIMOGES
Contact : Téléphone 05 87 21 30 70
Mail : contact@dorsal.fr